

Perspectives

Apériodique – n°22/015 – 13 janvier 2022

Le point de vue

Réindustrialisation ou comment sortir de la dépendance ?

Le sujet de la réindustrialisation, souvent assimilé à celui des relocalisations, fait écho aux interrogations quant à l'avenir de la mondialisation au moment où revient au cœur des débats la question de la souveraineté économique.

Le manque de masques de protection ou de médicaments, au plus fort de la crise sanitaire, a jeté une lumière crue sur la dépendance des économies aux fournisseurs étrangers, et le plus souvent chinois, notamment pour des biens considérés comme essentiels. Par ailleurs, **les perturbations des chaînes de valeur globales en phase de reprise, avec des ruptures d'approvisionnements de certains produits**, comme les semi-conducteurs, **ont fait prendre conscience des fragilités nées d'une extrême fragmentation des processus productifs** et de leur mise en réseau à l'échelle mondiale, **notamment en cas de défaillance d'un maillon critique**. L'éclatement des chaînes de valeur s'est en outre accompagné d'une plus forte concentration de la production, certains produits n'étant plus fabriqués que par un petit nombre d'entreprises ou de pays, comme cela est le cas par exemple pour les principes actifs, entrant dans la composition des médicaments, produits à 80% en Asie. Ces formes d'exclusivité à différents points des chaînes de valeur les rendent particulièrement vulnérables du fait d'un manque de diversification des risques.

La nécessaire reconquête de notre souveraineté économique, et surtout industrielle, a envahi le débat public avec, comme solution miracle, les relocalisations. Pourtant, si certains aspects de la mondialisation doivent être repensés, une inversion de ce processus serait dommageable à la fois pour les consommateurs occidentaux qui profitent d'importants gains de pouvoir d'achat et de variété, mais aussi pour les pays émergents ou pauvres, là où les échanges internationaux riment avec développement économique.

La question des relocalisations peut néanmoins se poser en cas de dépendance à la production étrangère dans des secteurs stratégiques. Il n'est pas question ici de démondialisation, mais de subventions à des productions nationales vitales, choix fait par l'État à des fins d'indépendance stratégique. Il paraît en revanche illusoire de rapatrier l'ensemble des chaînes de valeur sur notre territoire. Ce serait totalement inefficace puisque synonyme d'augmentation des prix des biens de grande consommation, difficilement supportable pour les consommateurs à faible pouvoir d'achat. En revanche, **il convient de trouver un nouvel équilibre entre l'objectif d'efficacité qui a présidé au développement des chaînes de valeur à l'échelle mondiale et un impératif de résilience pour prévenir les risques de rupture d'approvisionnement.**

Une plus grande diversification des sources d'approvisionnement est le moyen le plus évident pour sortir de la dépendance économique et protéger les échanges en cas de défaillance d'un fournisseur. La production à flux tendus avec une optimisation des flux à chaque point de la chaîne logistique ayant montré ses limites pendant la crise, la voie de l'indépendance peut aussi passer par la constitution de stocks stratégiques, notamment pour les produits critiques. Lorsque le retard technologique accumulé est trop important pour qu'une production locale soit viable, la solution peut être d'encourager des investissements étrangers sur le sol français ou européen, c'est l'option choisie par les États-Unis qui vont accueillir une usine de la compagnie taiwanaise TSMC, *leader* mondial des puces électroniques.

Par ailleurs, on l'a oublié, mais les perturbations mondiales liées à la guerre commerciale sino-américaine ont démontré combien les échanges peuvent être pris en otage de relations internationales compliquées, avec une menace de *boycott*, d'embargos ou de restrictions aux exportations. **Ceci pose la question du périmètre géographique avec une tendance à une plus grande régionalisation des échanges pour s'immuniser contre les désordres géopolitiques mondiaux**, un argument en faveur d'un renforcement des chaînes de valeur à l'échelle européenne. Mais il est aussi question de moyens de pression, soit en organisant des dépendances mutuelles en devenant un producteur incontournable sur certaines niches pour avoir du poids dans les rapports de force, ou en utilisant l'accès au marché unique comme une arme de dissuasion.

Enfin, la fragmentation des chaînes de valeur a un coût environnemental important, qui n'est pas internalisé par les entreprises, d'où l'appel à des relocalisations écologiques. Cependant, la taxe carbone aux frontières est un moyen aussi efficace d'intégrer le coût environnemental des échanges commerciaux sans qu'il soit nécessaire de produire localement.

Autrement dit, le **mouvement de réindustrialisation ne doit pas être le fruit d'une politique de repli sur soi ou de mesures protectionnistes coûteuses**. L'enjeu n'est pas nécessairement de relocaliser, mais plutôt de maintenir les filières existantes et de localiser les nouvelles activités sur notre sol. Il s'agit donc de renforcer l'attractivité de la France et de nos territoires, d'améliorer notre compétitivité, d'encourager notre potentiel d'innovation, mais aussi d'investir dans des secteurs d'avenir et dans les compétences pour que le mouvement de réindustrialisation irrigue notre économie et soit un vrai levier de croissance. ■

Isabelle Job-Bazille
Isabelle.job@credit-agricole-sa.fr

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
13/01/2022	<u>Israël – Un environnement porteur et une économie performante malgré la crise</u>	Afrique et Moyen-Orient
11/01/2022	<u>Pologne – Une nouvelle année qui sera encore marquée par l'inflation</u>	PECO
10/01/2022	<u>Espagne – Scénario 2021-2023 : nouvel an, nouvelles incertitudes</u>	Espagne
10/01/2022	<u>Royaume-Uni – Des révisions significatives du PIB par l'ONS nous conduisent à réajuster nos prévisions</u>	Royaume-Uni
07/01/2022	<u>Monde - L'actualité de la semaine</u>	Monde
07/01/2022	<u>Allemagne – Scénario 2021-2023 : les hivers se succèdent mais ne se ressemblent pas...</u>	Allemagne
07/01/2022	<u>Kazakhstan – Où l'on se souvient du rôle stratégique de l'Asie centrale...</u>	Asie centrale
06/01/2022	<u>France – Scénario 2021-2023 : malgré les incertitudes, la reprise se confirme</u>	France
05/01/2022	<u>Marché immobilier de bureaux : impacts à venir du développement du télétravail</u>	Sectoriel
21/12/2021	<u>Brésil – La douloureuse mutation du « quoi qu'il en coûte »</u>	Brésil
20/12/2021	<u>Monde – Scénario macro-économique 2022-2023 : le pari d'une double normalisation</u>	Monde

Crédit Agricole S.A. — Études Économiques Groupe

12 place des Etats-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication et rédacteur en chef : Isabelle Job-Bazille

Documentation : Dominique Petit - **Statistiques :** Robin Mourier

Contact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com>

iPad : application **Etudes ECO** disponible sur l'App store

Android : application **Etudes ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.